

Fiche cas d'usage #8

Facture de frais, payée par des collaborateurs (hors carte d'achat ou logée), avec une facture au nom de l'entreprise



Fournisseur



PDP Fournisseur



PDP Acheteur



Acheteur

COMPLEXITÉ



FRÉQUENCE



Exemple :

Un collaborateur d'une entreprise achète des fournitures de bureau dans une grande surface. La facture est émise au nom de l'entreprise. Le collaborateur paye la facture en utilisant un moyen de paiement personnel (pas de carte d'achat ou de carte logée).



Références AIFE

Cas n°5 : Facture de frais, payée par des collaborateurs (hors carte d'achat ou logée), avec facture (e-invoicing)



Principes

Le collaborateur a avancé des frais qui rentrent dans le cadre de son activité professionnelle, et l'entreprise les lui rembourse par une note de frais.

Ce cas s'applique si la facture payée par le collaborateur est au nom de l'entreprise. Le collaborateur est alors considéré comme un Tiers payeur.

Voir fiche cas d'usage #3.3 et #3.4



Points d'attention

Ce cas d'usage est composé de 2 cycles indépendants :

1. La facture de frais payée par le collaborateur. Ce cycle rentre dans le processus de facturation électronique (e-invoicing)
2. Le remboursement des frais engagés par le collaborateur, via une note de frais. Ce cycle ne rentre pas dans le processus de facturation électronique, puisque les éléments de TVA sont déjà connus par le cycle 1. Le collaborateur demandera un duplicata de facture (papier ou électronique) pour justifier sa demande de remboursement de frais.



Secteurs d'activité

Tous



7 Rue Principale

71530 CRISSEY

Tel 03 85 43 16 56

chalon@comptactis.fr

60 Ter Rue de Lyon

89200 AVALLON

Tel 03 86 34 48 11

avallon@comptactis.fr

www.comptactis.fr